



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 octobre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 octobre 2001

**Liaison RD9/RN11 : approbation du bilan de la concertation sur le  
projet**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE après 11H00  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jean-Louis EPPLIN

Monsieur le Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire  
Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 28 mai 2001, notre Assemblée a délibéré sur les objectifs et modalités de concertation concernant le projet de liaison RD9/RN11 retenu au XIIème contrat de plan, et destiné à assurer la jonction entre le contournement Est-Sud de Niort et la liaison RN 148/Av. Wellingborough.

La commune de Bessines également concernée par ce projet a délibéré le 15 mai 2001.

Lors de cette concertation, qui s'est déroulée du 18 juin au 20 juillet 2001 inclus, un dossier a été mis à disposition du public, en mairie de Bessines, à l'Hôtel de Ville de Niort, et à la Maison Communale de Service Public de St-Liguaire. Des remarques ont été consignées par la population sur les registres mis à disposition à cet effet. Deux réunions publiques ont été organisées, l'une à Bessines et l'autre à Niort ainsi qu' une réunion spécifique regroupant les entreprises des zones d'activités de St-Liguaire, de la Mude, du Parc de l'Ebaupin, et le long de la RN 11. D'autre part, le dossier a été présenté directement aux agriculteurs et riverains plus particulièrement concernés.

Ce dossier a suscité beaucoup d'intérêt et il sera tenu compte des points soulignés lors des diverses rencontres ou courriers adressés sur le sujet.

En collaboration avec la Direction Départementale de l'Equipement qui assure la maîtrise d'oeuvre de cette opération, un bilan de concertation a donc été élaboré et a fait l'objet d'un rapport de synthèse joint en annexe.

Bien entendu, la concertation se poursuivra pendant toute la durée de l'opération, y compris pendant la phase travaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, approuver le bilan de la concertation tel qu'il est présenté en annexe et retenir parmi les 4 hypothèses de variantes présentées dans le dossier le choix de la variante n° 3. Des études plus précises interviendront sur ce tracé en vue de la constitution des dossiers APS, Loi sur l'Eau et d'Enquête Publique.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER